

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 4

Artikel: Tserpenâ et sa tchîvra
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

votre dernier numéro, votre correspondant qualifie les Français d'incorrigibles. — Ont-ils tort? surtout pour le motif auquel il est fait allusion. En bon patriote, vous n'oserez sans doute l'avouer. Mais laissons de côté la politique.

L'auteur attribue au mot *Revanche*, en lettres d'or, un tout autre motif que le sien réel. Il n'y a en ce moment à Paris aucun *chapeau Revanche* spécial. Est-il rare de voir dans cette ville, et principalement dans nos ports de mer, de très jeunes enfants porter des chapeaux avec des inscriptions telles que : *Dévastation, Revanche, Indomptable, Inflexible, etc.*, qui ne sont autres que les noms de frégates cuirassées auxquelles on a donné ces noms par analogie à leur force ou à leur résistance?

Ces enfants, la plupart du temps, portent le nom du vaisseau sur lequel leur père ou leur frère était ou est embarqué.

Je m'étonne que Lausanne, qui est une ville cosmopolite s'il en fût, mais qui n'a, il est vrai, qu'une petite marine, n'ait pas encore offert ce coup d'œil à votre correspondant.

Dans l'espoir que vous accueillerez ces quelques mots, recevez, Monsieur le rédacteur, mes remerciements empressés.

L. NOËL.

M. Noël arrange tout cela pour le mieux; nous le comprenons; mais nous devons lui avouer que son explication nous paraît bien vague et que la persuasion nous reste que le chapeau *revanche*, tel que nous l'avons jugé, est une triste réalité.

Nous voudrions voir ce mot malencontreux, irréflichi, remplacé par cette simple phrase, un peu longue, il est vrai, pour être inscrite sur un ruban de chapeau :

« Relèvement par l'instruction; guerre, non pas » aux Prussiens, mais à la politique sans patriotisme, » à l'ultramontanisme et au cortège de maux qu'il » traîne après lui. »

Tserpenâ et sa tchivra.

Tserpenâ, dè Polli-lo-Grand, étai z'u menâ onna tchivra à la faire dè Bertsi.

— Diéro la tchivra, l'ai demandé on hommo d'Op-peins?

— Quieinzè francs.

— Quienzè francs! Portè-te?

— Oh! vo pàodè ein ètrè sù : dein trâi senannès le fâ lè tchevris.

— L'est bin damadzo, iaré mî amâ que le ne portâi pas. Enfin, sara po n'autro iadzo. A revairè!

Et ye s'ein va vouâitî pllie llien, quand Tserpenâ lo recriè et l'ai dit :

— Ditè-vâi, l'ami : quand faut derè la vretâ, l'a faut derè : Mè ràodzâi se le portè!

Coumeint quiet seinveindrè trào tchai, on fâ dâo bénéfico.

On martchand dè vin dè Rollo avâi atsetâ su lo tre à 10 crutzè lo pot et ye reveinde ào sailli-frou trâi

batzè mein on crutzè. Tot conteint, ye va bâirè on quart à la pinta dè la Tèta-nàire ein deseint que l'avâi fè onna bouna dzornâ ein gaigneint on crutzè per pot.

— Coumeint, l'ai dit son vesin : te l'as atsetâ tro-bllion, et te lo reveind vin clii; et lo transvasadzo! et lè verros ào guelion! et lo déchet! por quiet comptè tout cein? et te crâi avâi fè on bon martsi?

— Ta! ta! ta! te m'ein derè tant! binsu que s'on volliavè tot comptâ, on ne gagnèrâi rein dâo tot!

A la recherche d'une épouse.

VIII

Le lendemain, Jonas écrivit pour s'excuser des caprices de sa fille et pour prier Erhardt de patienter avec les cent ducats. Je les ai placés dans mon commerce, disait-il, et les dépenses extraordinaires que me cause le mariage de ma fille m'empêchent de vous rembourser pour le moment.

Ainsi me voilà débarrassé de sa fille et de mon argent, s'écria Erhardt d'un air moitié chagrin, moitié comique. Le proverbe : qui perd gagne! serait-il vrai?

Après les faits que nous venons de raconter, on concevra qu'Erhardt prit un profond dégoût pour la société! Le séjour de la ville lui était devenu insupportable. La maison même qu'il habitait le repoussait. La chambre occupée jadis par Louise était habitée par un ouvrier et sa femme qui se querrelaient et se battaient sans cesse. Madame Taafe avait quitté la maison pour entrer comme ménagère dans une maison de diaconesses.

Ce fut donc avec ivresse qu'Erhardt reçut du ministre des cultes les fonctions de suffragant auprès d'un pasteur de village, fort âgé et gardant le lit. Erhardt, emportant le canari et les deux vases de Louise, se rendit à son poste.

Il y resta une année entière et captiva tellement ses paroissiens, que, le vieux pasteur étant mort, ils demandèrent au ministre des cultes de conserver leur suffragant en qualité de pasteur.

Mais le ministère des cultes ne voulut pas créer un précédent, en donnant à un jeune pasteur une cure si lucrative; il nomma un pasteur qui avait déjà un certain nombre d'années de service et consola Erhardt en lui promettant la première cure qui serait vacante.

Erhardt, accompagné des bénédictions de ses paroissiens, reprit le chemin de la capitale, sans négliger d'emporter avec lui le canari, la plante de musc et le géranium. C'était pour lui, Louise angélique, patiente et résignée, et le consolant au milieu des déboires du monde social. En attendant un local convenable, Erhardt prit pension dans une auberge.

Sa première visite fut pour Madame Taafe, qui en eut long à lui raconter. Comme il sortait de chez elle, il rencontra un élégant phaéton dans lequel se trouvaient une dame et deux enfants.

Cette dame donna à l'instant au cocher l'ordre d'arrêter. Elle se pencha vers Erhardt auquel elle dit, le visage rayonnant de honneur :

— Mes yeux ne me trompent-ils pas? Est-ce bien vous que je vois, monsieur Erhardt? Quelle joie inespérée! Méchant, qui nous avez entièrement oubliés.

— C'est que j'ai été, pendant un an, suffragant d'un vieux pasteur de village, Madame la conseillère.

— Vous allez monter dans mon phaéton! poursuivit madame de Brechling, nous avons bien des choses à nous dire.

Et le jockey, sautant bas de son poste, vint ouvrir la portière.

— L'air et le régime de la campagne me paraissent vous avoir été extrêmement favorables, dit la dame en examinant le jeune pasteur, qui venait de prendre place vis-à-vis d'elle. Je vous apprendrai, en premier lieu, que monsieur de Brechling est mort il y a sept mois, et que voilà un mois que j'ai quitté le deuil. Ainsi me voilà seule, et ayant plus que ja-